

## *Pôle Sup Sainte-Marie*



### Organisation de la direction du Pôle Sup Sainte-Marie / contacts utiles

M. Sébastien TRICOTET

Directeur général

Mme Nathalie LEMARÉCHAL

Directrice-adjointe du Pôle Sup et de l'UFA Sainte-Marie

@ : [directionpolesup@esbc.fr](mailto:directionpolesup@esbc.fr) ou sur RDV

Mme Laurine GONNET

Secrétariat / vie scolaire (02.48.50.96.73)

@ : [secretariatpolesup@esbc.fr](mailto:secretariatpolesup@esbc.fr)

Mme Anaëlle GACOIN MADEC

Secrétariat UFA / Erasmus + (02.48.50.77.04)

@ : [secretariat.apprentissage@esbc.fr](mailto:secretariat.apprentissage@esbc.fr)



### Taux de réussite aux examens – Session 2025

BTS MCO : 100%  
BTS CG : 100%  
BTS CI : 100%  
BTS GPME : 100%  
BTS CJN : 93%  
BTS TO : 100%  
Prépa ESC : 100%

Soit un taux de réussite global de 88.75%  
71 étudiants ont obtenu leur BTS sur 80 présentés à l'examen

Bachelor Marketing Digital : 89% (avant rattrapages de septembre 2025)

Licence Professionnelle Métiers du Notariat : 90% (avant rattrapages de septembre 2025)



### Rentrée Pôle Sup – Formations initiales

**Le mardi 02 septembre 2025 à 14h30**  
**Amphithéâtre du Pôle Sup – entrée rue Carolus**

Accueil général de tous les étudiants en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de BTS.

Les cours débuteront à partir du mercredi 03 septembre selon l'emploi du temps qui sera transmis le jour de la rentrée.



### Scolarisation des étudiants

#### Horaires quotidiens

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45 sauf le vendredi de 8h00 à 16h50.

## Badge

Dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires, chaque étudiant sera muni d'un badge (sur son smartphone) qu'il devra **obligatoirement** utiliser pour entrer et sortir de l'établissement

## Absences

En cas d'absence, les étudiants ou les parents doivent prévenir la vie scolaire le plus tôt possible en appelant impérativement avant le début du 1<sup>er</sup> cours.

Toute absence doit obligatoirement être **justifiée auprès du secrétariat**.

**Un certificat officiel** (certificat médical, convocation...) devra être remis.

Par ailleurs, un(e) étudiant(e) en retard ne sera pas admis(e) en cours, sauf autorisation exceptionnelle accordée par le professeur.

L'établissement s'engage à donner un enseignement de qualité, en échange de quoi les étudiants doivent fournir un travail sérieux et régulier dans toutes les disciplines.

L'assiduité à tous les cours et aux évaluations communes surveillées est obligatoire. **Nous ne pouvons pas maintenir la présence** dans nos sections BTS des étudiants peu motivés. Toute absence ou retard non justifié pourra donner lieu à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

## Examens et stages à l'étranger

Les étudiants doivent avoir **obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité** (pour examens, voyages, etc..) ainsi qu'un passeport en cours de validité pour les étudiants qui effectueront un stage à l'étranger. Pour ces derniers, il est de leur responsabilité de s'informer, auprès des différents consulats et/ou ambassades, des formalités administratives et précautions sanitaires pour entrer dans leur pays de stage.

## Bourses

Toutes nos sections de BTS étant sous contrat avec l'État, nos étudiants peuvent bénéficier des bourses d'enseignement supérieur accordées par le CROUS d'Orléans-Tours, du moment que la demande ait bien été effectuée auprès de ce dernier dans les délais impartis. **Les étudiants boursiers doivent remettre impérativement au secrétariat leur notification de droits afin que nous demandions au CROUS de débloquer les sommes dues.**

## Assurance scolaire

L'assurance scolaire est obligatoire. L'adhésion à la Mutuelle St Christophe vous est proposée. Toute famille qui ne souhaite pas y adhérer doit fournir **impérativement et au plus tard, le jour de la rentrée scolaire** une attestation de sa propre assurance précisant le nom/prénom des enfants, ainsi que les mentions « responsabilité civile » et « individuelle accident » couvrant toute l'année scolaire 2025-2026 (Cf Cotisations du règlement financier). **Nous vous adresserons un message fin août pour télé verser ce document sur votre espace Ecole directe.**

**Sans justificatif d'assurance, l'adhésion (11,50 € par an et par étudiant) vous sera facturée et non remboursée.**

## Sortie des étudiants

Les étudiants sont libres de quitter l'établissement en dehors de leurs heures de cours.

Toutefois, lorsque l'emploi du temps offre un créneau libre dans la journée, nous leur recommandons vivement d'utiliser les salles mises à leur disposition afin d'avancer leur travail.

## Carte étudiante

Le certificat de scolarité, disponible sur Ecole directe (onglet mes documents) à la rentrée, justifiera de votre statut étudiant. Toutefois, une carte étudiante vous sera remise courant septembre.



Toutes les familles seront munies de leur code d'accès Ecole directe avant la rentrée scolaire.

**COMMUNICATION** : Vous recevrez toutes les informations importantes sur votre espace familles Ecole directe.

**DOCUMENTS** : Nous vous enverrons différentes pièces administratives dans l'onglet documents (bulletins semestriels, certificat de scolarité, factures...)

**PAIEMENTS** : Vous pouvez régler les différentes prestations directement sur votre espace famille (paiement scolarité, voyages, sorties...).

**INFORMATIONS PERSONNELLES** : Vous pourrez modifier vos informations personnelles (n° téléphone, adresse) directement dans l'onglet informations personnelles.



## Comptabilité

---

Votre facturation peut dépendre d'un changement de situation professionnelle ou familiale : pensez à bien notifier tout changement intervenant durant l'année.

Le montant de la scolarité devra être réglé dans son intégralité au plus tard à la fin de l'année scolaire.



## Rappel des documents à fournir pour la rentrée (si vous ne l'avez pas encore fait)

---

- Bulletins de notes de 1<sup>ère</sup>, terminale et relevé de notes du Baccalauréat
- Copie de l'attestation JDC (journée d'appel ou de Défense)  
En cas de perte du document, connectez-vous sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Pour les étudiants boursiers : notification conditionnelle de droits



## Manuels scolaires

---

Les listes des manuels scolaires sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.polesup-saintemarie.fr/liste-livres-2025-pole-sup-sainte-marie-bourges/>

Nous vous laissons le soin de les commander afin de les avoir pour la rentrée scolaire.



## Restauration

---

La Société de restauration du lycée propose à tous nos étudiants, au sein du Pôle Sup, des repas froids ou chauds grâce au système Click&collect.



## Hébergement

---

Il nous est indispensable de connaître votre adresse de résidence sur Bourges (si elle est différente de celle de vos parents), aussi vous voudrez bien la signaler sans faute dès la rentrée.



## Agenda 2025-2026

---

**Messe de Rentrée de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre** : lundi 8 septembre 2025 à 14h45 à la Cathédrale. Toute la communauté éducative (enseignants, personnels, élèves et familles) est invitée à cette célébration.

**Journée pédagogique** : lundi 10 novembre 2025. Les étudiants n'auront pas cours ce jour-là.

**Remise des diplômes BTS & Bachelor Marketing Digital** : vendredi 17 octobre 2025 à 19h30 (Amphi Pôle Sup)

**Soirée portes ouvertes Pôle Sup** : vendredi 16 janvier de 16h00 à 20h00

**Soirée de Gala Sainte-Marie** : jeudi 30 avril 2026

### Ponts :

**Ascension** : du mercredi 13 mai (après les cours) au lundi 18 juin 2026 (matin)

### VACANCES SCOLAIRES :

**VACANCES DE TOUSSAINT** : du vendredi 17 octobre 2025 (après les cours) au lundi 03 novembre 2025 (matin)

**VACANCES DE NOËL** : du vendredi 19 décembre 2024 (après les cours) au lundi 05 janvier 2026 (matin)

**VACANCES D'HIVER** : du vendredi 13 février 2026 (après les cours) au lundi 02 mars 2026 (matin)

**VACANCES DE PRINTEMPS** : du vendredi 10 avril 2026 (après les cours) au lundi 27 avril 2026 (matin)



## Sweat ESBC

---

En début d'année, chaque étudiant recevra un sweat aux couleurs de l'établissement. Lors des manifestations festives ou des rassemblements sportifs, il leur sera demandé de porter ce vêtement.



### **Cours de chinois - Institut Linguistique Franco-Chinois de Bourges-Centre :**

Cours du soir de Chinois pour adultes proposés aux parents de l'Ensemble Scolaire.

Renseignements au 02.48.50.96.60.